

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION • JUIN 2026 • N°41

DINAN

Magazine

CAP SUR L'ÉTÉ À DINAN

**VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE
BUDGET 2026 : L'ESSENTIEL**



Dinan
Léhon

ÉDITOS



Chères Dinannaises, chers Dinannais,

Les élections municipales viennent de s'achever et vous avez choisi d'accorder à la liste que je conduisais votre confiance. Au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite vous remercier sincèrement pour cette confiance renouvelée, et pour la mobilisation démocratique qui a marqué ce scrutin. Je souhaite aussi saluer le courage et l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui ont fait le choix d'être candidat. Cette large victoire nous honore, mais elle nous oblige surtout. Nous avons pleinement conscience de la responsabilité qui est désormais la nôtre : être au service de tous les habitants, dans l'écoute, la proximité et l'action.

Le temps de la campagne est désormais derrière nous. Celui du rassemblement et du travail commence. Notre volonté est claire : unir les énergies autour d'un projet ambitieux, réaliste et profondément attaché à l'identité de Dinan.

Les défis sont nombreux : transition écologique, attractivité économique et commerciale, logement, mobilité, sécurité du quotidien, soutien aux familles, valorisation du centre historique et du bourg de Léhon, solidarité entre les générations. Nous les relèverons avec méthode, transparence et esprit de dialogue.

Parce qu'une ville se construit collectivement, nous souhaitons maintenir un lien constant avec les habitants tout au long du mandat.

Notre engagement est total pour faire de Dinan une ville toujours plus vivante, solidaire, attractive et durable. L'équipe municipale agira avec une conviction simple : préparer l'avenir tout en préservant ce qui fait l'âme de Dinan. Il s'agira de construire sans dénaturer, accueillir sans défaire, préparer l'avenir en respectant ce que nous avons reçu.

Dinan est une ville au patrimoine remarquable, à l'identité forte et à l'énergie collective précieuse. Chaque jour, associations, commerçants, artisans, agents municipaux, bénévoles et habitants participent à faire vivre notre cité avec engagement et générosité. Ainsi, de nombreuses manifestations culturelles et sportives animeront encore cet été notre ville, une ville qui est devenue au fil des ans une étape incontournable en Bretagne.

Alors que nous traversons, en France et dans le monde, des moments difficiles, cette richesse des talents est précieuse. L'augmentation des prix de l'énergie, les difficultés budgétaires de l'État, nous impacteront inévitablement. C'est grâce à notre engagement et à notre mobilisation collective, que notre ville pourra continuer d'avancer et demeurer cette ville où il fait bon vivre.

Dinan a besoin de vous !

Didier LECHIEN
Maire de Dinan

BRÈVES

VISITES MINISTÉRIELLES

• L'inauguration du **Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude** s'est tenue le 4 mai dernier à l'Abbaye de Léhon, en présence de Madame Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, et de Monsieur Mathieu Lefèvre, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, aux côtés de nombreux élus locaux. Cet événement marque l'aboutissement de 15 années de travail collectif pour ce projet structurant, devenu le 3^{ème} Parc naturel régional de Bretagne.



• Madame Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, a ensuite inauguré **l'espace France Services**, en présence des partenaires et acteurs du dispositif (CAF, retraite, CPAM, MSA, La Poste, Finances publiques...). Ce nouvel équipement de proximité a pour objectif de faciliter l'accès aux services publics et d'accompagner les habitants dans leurs démarches numériques administratives de premier niveau. Installé au 5 bis rue Gambetta, il vient enrichir l'offre de services proposée aux habitants grâce à un accueil mutualisé avec le CCAS, le centre social L'Atelier du 5 bis et les services Enfance et Jeunesse. Cette organisation vise à faciliter l'accès aux droits et à lutter contre l'isolement et la fracture numérique.

Contact : France Services
02 96 87 17 05 | france.services@dinan.fr





Je veux tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée le 15 mars dernier. Cette confiance nous honore, nous oblige et constitue un puissant levier pour notre action. Notre équipe est déjà au travail et nous commençons à mettre en œuvre nos promesses de campagne. Forte de son expérience, enrichie par un renouvellement significatif, elle incarne à la fois la continuité de l'action engagée et la volonté de poursuivre notre engagement en restant fidèle à une méthode qui nous est chère : proximité, écoute et actions concrètes au service du quotidien.

Nous avons voté en avril notre budget dont vous trouverez la synthèse dans nos colonnes. Le contexte budgétaire est difficile, il nous oblige à rester rigoureux mais ne nous empêche pas d'être ambitieux.

Ambitieux, le programme culturel de l'Abbaye le sera encore cet été.

Annie Bocel, une graveuse qui pratique un métier d'art rare : la gravure sur poinçons typographiques exposera du 6 juin au 23 août. Laurence Nicola, une artiste bretilienne proposera quand à elle une exposition dans les Jardins de l'Abbaye. Une autre exposition confectionnée par Céline Floch et Hélène Blanchard, intitulée « Resonances croisées » sera proposée du 28 août au 27 septembre. La saison culturelle ne se limite pas à ces trois expositions. Vous trouverez dans l'agenda culturel tous les événements qui rythmeront l'animation de notre chère Abbaye.

Comment ne pas revenir sur l'actualité du début mai qui a été marquée par l'inauguration du Parc National Régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude. Et quoi de mieux que notre Abbaye pour fêter l'événement en présence de deux ministres, Mathieu Lefevre et Françoise Gatel, une habituée des lieux que nous recevons toujours avec beaucoup de plaisir.

Pour terminer, je voudrais adresser encore une fois toutes mes félicitations au DLFC qui a une nouvelle fois réussi à se maintenir à ce haut niveau qu'est la N2 de Football. Je profite de l'occasion pour féliciter Stéphane Lamont son entraîneur qui a coaché l'équipe pendant une dizaine d'années. Avec ses joueurs, ils nous ont fait vivre de merveilleux moments en Coupe de France, mais également en championnat avec l'accession en N2. Son départ du club est acté, nous lui souhaitons la même réussite dans ses futurs projets.

Au plaisir de vous rencontrer, cet été lors des nombreux événements de notre Cité.

Bien amicalement,

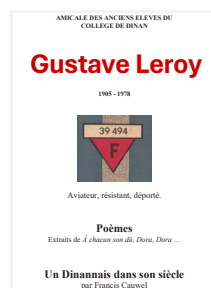
René DEGRENNÉ
Maire délégué de Léhon

HOMMAGE AU GÉNÉRAL GUSTAVE LEROY

À l'occasion des commémorations du 8 mai, la Ville de Dinan a rendu hommage au général Gustave Leroy. Originaire de Dinan, ancien élève du collège de la ville puis de l'École polytechnique, aviateur et résistant, Gustave Leroy est déporté en 1943 au camp de Dora. À son retour en 1945, il mène une carrière militaire de haut niveau qui le conduit notamment à diriger l'École polytechnique. Élevé au rang de général d'armée aérienne, il s'éteint en 1978 et est inhumé à Dinan. **Une rue porte son nom depuis juillet 2025.**

Une conférence retraçant son parcours a été donnée par Francis Cauwel, auteur de l'ouvrage « **Gustave Leroy, un Dinannais dans son siècle** ». Ce livre, publié par l'Amicale des Anciens Élèves du collège de Dinan avec le soutien de la Ville, est disponible dans les librairies de Dinan (15€).

Contact : francis.cauwel@orange.fr



SOMMAIRE

- 2 ÉDITOS
- 4 CONSEIL MUNICIPAL
- 6 ACTUALITÉS
- 7 CADRE DE VIE & BIODIVERSITÉ
- 10 BUDGET 2026
- 12 CULTURE
- 16 VIE SOCIALE
- 17 ENFANCE ET FAMILLE
- 18 PATRIMOINES
- 19 EXPRESSIONS POLITIQUES
- 20 AGENDA



Dinan
Léhon

Magazine édité par la Ville de Dinan
21, rue du Marchix – 22100 Dinan

Directeur de la publication : Didier Lechien
Rédaction et graphisme : Service
Communication

Date de parution : Juin 2026

Imprimeur : Imprimerie Hauts de Vilaine,
35221 Châteaubourg

Magazine imprimé en Bretagne sur du
papier couché recyclé - Recytal Matt.

Crédits photos © : Mairie de Dinan,
Améliegraphie, Ouest-France, Roxane
Beaufils, photocavan



Pour suivre toute l'actualité de la Ville
de Dinan :



Ville de Dinan



Ville de Dinan



www.dinan.fr

NOUVELLE ÉQUIPE

municipale

Découvrez les visages de celles et ceux qui s'engagent pour Dinan ! À votre écoute et mobilisés au quotidien, les élus œuvrent ensemble pour faire vivre et évoluer notre ville.



Didier LECHIEN
Maire de Dinan

Vice-président de Dinan Agglomération en charge des Finances, de la prospective et du pacte fiscal et financier solidaire



René DEGRENNE
Maire Délégué de Léhon
Conseiller communautaire
Conseiller Départemental

• LES ADJOINTS



Chantal BOULOUX
1^{ère} Adjointe
Actions sociales et Solidarités
• Conseillère communautaire



Charles HOUZÉ
2^{ème} Adjoint
Affaires scolaires et Enfance
• Conseiller communautaire



Laurence LE DU
3^{ème} Adjointe
Transition écologique et Cadre de vie
• Conseillère communale de Léhon



Didier DÊRU
4^{ème} Adjoint
Finances et Ressources
• Conseiller communautaire



Odile MIEL-GIRESSE
5^{ème} Adjointe
Vivre ensemble, Inclusion et Engagement citoyen
• Conseillère communautaire



Tanguy MÉTROPE
6^{ème} Adjoint
Culture et Patrimoine



Christine MASSART
7^{ème} Adjointe
Affaires générales, Proximité et Citoyenneté



Grégory PÉRÉTOU
8^{ème} Adjoint
Prévention et Sécurité



Anne-Sophie GUILLEMOT
9^{ème} Adjointe
Mobilité, Circulation et Stationnement
• Vice-présidente de Dinan Agglomération, en charge des Mobilités



Yannick HELLIO
10^{ème} Adjoint
Voirie, Bâtiments et Propreté urbaine
• Conseiller communautaire

• LES ADJOINTS DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LÉHON



Nathalie MALIDOR
Adjointe au Maire délégué
Vie des quartiers
• Conseillère communale de Léhon



Jacques TOUMINET
Adjoint au maire délégué
Affaires foncières et SEM Dinan Expansion
• Conseiller communal de Léhon

Pour rencontrer vos élus
Contactez le 02 96 39 22 43
ou mairie@dinan.fr



• LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Dominique ORHANT
Commerce, Artisanat
et Développement
économique

• Conseiller communal de Léhon



Anne-Sophie MORIN
Communication et
Formation

• Conseillère communale de Léhon



Olivier BOBIGEAT
Tourisme et Équipements
communaux



Matthieu JOUNEAU
Sport et Équipements
sportifs



Sonia DABIN
Projets et Événements
culturels et patrimoniaux



Béatrice SAGORY
Ressources humaines,
Transitions et Outils
numériques

• Conseillère communale de Léhon



Philippe MORANT
Urbanisme



Lydie PATRY
Logement social et
Relations avec les
bailleurs sociaux

• LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



Yves KOZIEL



Christelle BOUVIER



Laurent VANDAMME

• Conseiller communautaire
délégué à l'emploi, la formation et
l'innovation
• Conseiller communal de Léhon



Yann LUCAS



Marina BADOUAL



**Sandra LE DRÉAN -
SMEJKAL**

• Conseillère communale de Léhon



Camille SOUFFLET



Angèle COUËLLAN

• LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ

Liste « Bien vivre ici »



Stella CORBES

• Conseillère communale de Léhon



**Clémence ESSEVAZ-
ROULET**



Soihili ABOUDOU



Emilie PINSON



Baptiste THÉVELEIN

LES ACTUALITÉS

sur la commune

UNE NOUVELLE APPLICATION MOBILE POUR LES HABITANTS

Afin de faciliter le quotidien des Dinannais et renforcer le lien entre la Ville et ses habitants, la municipalité a récemment lancé **une nouvelle application mobile** : « Ville de Dinan », développée avec la solution Neocity.

Simple d'utilisation et accessible à tous, cette application regroupe en un seul outil, l'ensemble des informations pratiques et actualités de la commune. Dès la page d'accueil, des raccourcis permettent d'accéder rapidement aux rubriques essentielles : événements, actualités, démarches, travaux...



» Un outil participatif au service des habitants :

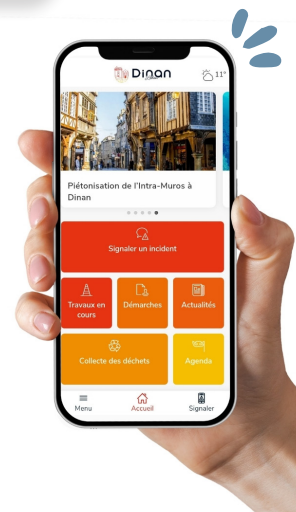
Au-delà de l'information, l'application offre une fonctionnalité essentielle : le signalement d'incidents. Un problème sur la voie publique ? Une dégradation sur un bâtiment communal ?

En quelques clics, vous pouvez alerter les services municipaux et contribuer activement à l'amélioration du cadre de vie.

» Une ville plus connectée :

Avec ce nouvel outil, la Ville de Dinan confirme sa volonté de moderniser ses services et de renforcer la proximité avec les habitants.

Application disponible gratuitement sur smartphone (iOS et Android).



« LA PISCINE »

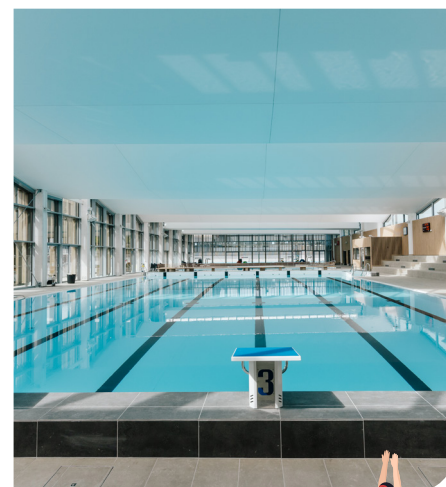
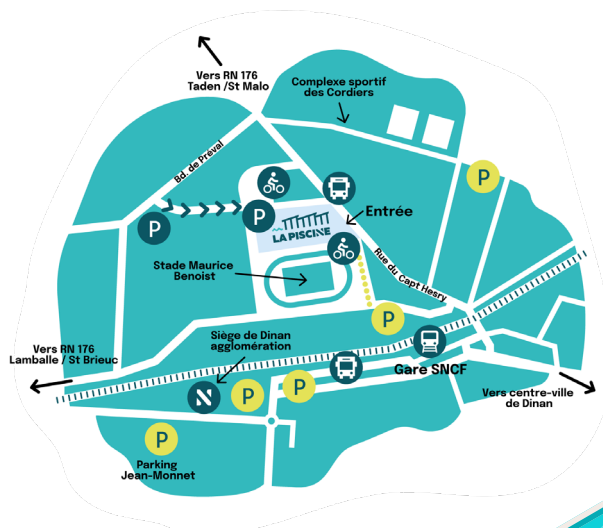
Implanté à proximité de la gare et du complexe sportif Maurice Benoist, **le centre aquatique communautaire propose une offre complète**, adaptée à tous les publics. Il comprend notamment un bassin sportif intérieur de vingt cinq mètres, un bassin d'apprentissage et de loisirs, ainsi qu'un bassin extérieur nordique de cinquante mètres permettant l'accueil de compétitions. Des espaces ludiques (jeux d'eau, lagune) et un espace bien-être avec sauna, hammam et jacuzzi complètent l'équipement.

Le projet se distingue également par ses **ambitions environnementales** : optimisation de la consommation d'eau, réutilisation partielle des eaux traitées, performance énergétique et implantation sur une ancienne friche industrielle afin de limiter l'étalement urbain.

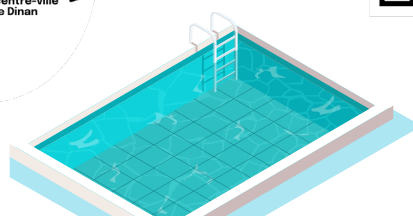
Pour accéder à « La Piscine », pensez aux mobilités douces.



- Voie cheminement piétons
- >>> Accès parking
- P Parkings principaux
- P Parkings relais
- 🚲 Parkings vélo
- 🚌 Arrêts de bus DINAMO!



Plus d'informations
www.dinan-agglomeration.fr



CADRE DE VIE

Biodiversité

DEUX NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité et du confort des usagers, la Ville a procédé à l'installation de nouvelles rampes d'accès au château de Léhon et au jardin du Val Cocherel.

• Accès au château de Léhon

Ces travaux ont fait suite au constat de vétusté de certains équipements existants notamment les mains courantes. Celles-ci ont été reproduites à l'identique afin de préserver le site et son caractère patrimonial.

Deux secteurs ont été concernés :

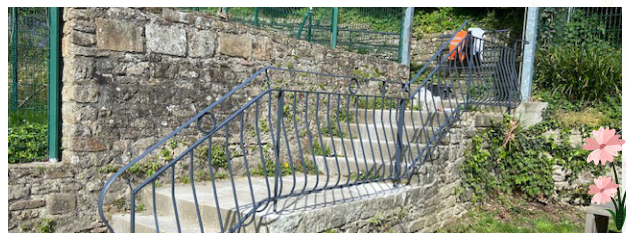
- les lacets menant au château depuis la rue de l'Abbaye,
- l'escalier situé à l'arrière du château, en direction du cimetière, avec la reprise des marches et de la main courante.

Réalisée en février et mars, cette intervention permet aujourd'hui de **garantir des accès plus sûrs** tout en valorisant ce site emblématique de Léhon.



• Nouvelles rampes au jardin du Val Cocherel

Les aménagements ont été réalisés par les agents municipaux afin de **faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite**, mais aussi de sécuriser l'ensemble des cheminements des piétons empruntant ce secteur.



Ces deux interventions s'inscrivent dans la volonté de la Ville de rendre ses espaces publics plus accessibles et inclusifs.

LE JARDIN DU VAL COCHEREL POURSUIT SA TRANSFORMATION

• Théâtre de Verdure

La Ville se dote d'un nouveau lieu dédié à la culture et aux animations en plein air avec la **création d'un théâtre de verdure, sur le site de l'ancienne friche de la Maison Bouchet**.

Pensé pour accueillir environ deux cent spectateurs assis, cet espace s'intègre harmonieusement dans son environnement paysager. Les assises, réalisées en briques fabriquées à Lisieux, ont été choisies en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France. Ce nouvel équipement, dont le coût s'élève à 160 000€ TTC, comprend des travaux de terrassement, de maçonnerie et d'aménagement paysager.

Cet espace, qui ouvrira prochainement, vient **enrichir l'offre culturelle de Dinan** et apporter aux habitants comme aux visiteurs **un lieu de rencontres et de découvertes en plein air**.



• Une nouvelle mare pour les canards

L'ancien filet au-dessus du bassin a été retiré et l'enclos a été élargi. Pour accompagner ces modifications, les volières bordant l'enclos ont été réaménagées afin de permettre aux animaux de rentrer s'abriter la nuit et échapper aux prédateurs nocturnes.

Ces aménagements contribuent au bien-être de nos animaux et au plaisir des visiteurs.



Il est interdit de nourrir les animaux.
Les agents municipaux s'occupent de leur santé et du contrôle de leur alimentation.



L'info en +

Depuis quelques semaines, le troupeau Patur'rance **entretient certains espaces difficiles d'accès sur la Ville**. Une vingtaine de chèvres participent activement avec le service Espaces verts et biodiversité à la lutte contre le laurier palme, une plante envahissante.

CADRE DE VIE

Biodiversité

UN CIMETIÈRE PLUS HARMONIEUX

Le cimetière poursuit sa mutation avec le **développement de l'hydroseeding**, une technique innovante de végétalisation qui permet de semer de manière homogène et durable.

Après une première phase réussie, les résultats sont déjà visibles : les espaces s'embellissent, la végétation s'installe progressivement et offre **un cadre plus apaisé et naturel**. Un avant-goût prometteur de la seconde phase à venir. Parmi les aménagements remarquables, l'intertombe élargi et fleuri de hautes tiges attire particulièrement le regard. À la fois esthétique et respectueux de l'environnement, il illustre parfaitement l'évolution engagée.

Un grand bravo aux équipes municipales pour la qualité de ce travail, qui contribue à faire évoluer ces lieux de recueillement vers des espaces plus végétalisés et harmonieux.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS, UN GESTE PARTAGÉ



Du printemps jusqu'au début de l'hiver, la végétation peut se développer sur les trottoirs. Pour garantir la sécurité et le confort de tous, il est important de la maîtriser.

Depuis plusieurs années, la Ville de Dinan s'est engagée dans une démarche ambitieuse en devenant **Ville "zéro phyto"**, en adoptant des pratiques encore plus exigeantes que la réglementation nationale. Dans ce cadre, la Ville privilégie des méthodes alternatives plus respectueuses de l'environnement et de la santé des habitants, comme le désherbage mécanique, mais également plus chronophages en temps d'intervention.

La Ville encourage également le maintien d'une flore « souhaitée », notamment par un désherbage sélectif assuré par les habitants et en tolérant certaines plantes spontanées, dès lors qu'elles ne gênent pas la circulation. Cette flore, parfois discrète mais esthétique (érigéron, nombril de Vénus, fougères...), ne présente pas de risque sanitaire et participe à la biodiversité en ville.

» Le rôle des riverains

Depuis mars 2023, un arrêté municipal rappelle **la responsabilité des riverains dans l'entretien des abords de leur habitation**.

- Le désherbage doit être réalisé **sans produits chimiques**, par des méthodes mécaniques (arrachage, binage, tonte...).
- Les déchets collectés lors de ce nettoyage doivent être **ramassés et traités** dans la filière adaptée (ordures ménagères, recyclage, végétaux...), afin de ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales, les bouches d'égout ou les caniveaux.

Collectivité, habitants, propriétaires d'animaux ou promeneurs : **chacun a un rôle à jouer pour maintenir des trottoirs propres et agréables à vivre**.



• Collège Roger Vercel, une nouvelle Aire Terrestre Éducative !

Les élèves de 6^{ème} SEGPA du collège Roger Vercel, accompagnés de leur enseignante Solange Dhaene, se lancent cette année dans un projet d'Aire Terrestre Éducative (ATE).

Ce dispositif, porté par l'Office Français de la Biodiversité, permet aux élèves d'étudier une zone naturelle communale afin de **mieux comprendre la biodiversité et proposer des actions pour la préserver**.

Entre sorties sur le terrain et temps d'échange en classe, les collégiens deviennent de véritables acteurs de leur environnement, accompagnés par Judith Houdmon (Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor).

Après avoir exploré plusieurs sites, leur choix s'est porté sur un espace naturel autour de la **Tour de Penthièvre**. Ce choix a été validé par la Ville, qui soutient pleinement cette initiative.

Depuis février, les élèves poursuivent leurs découvertes avec Amaury Louvet (Maison de la Rance) : observations, inventaires, exploration des milieux, autant d'activités pour mieux comprendre le vivant et agir en sa faveur. Bravo aux élèves pour leur engagement en faveur de l'environnement !



LE PARKING THIERS FAIT PEAU NEUVE

Bonne nouvelle pour les usagers : **le parking de la rue Thiers a récemment été rénové.**

Avec la réfection des enrobés et un nouveau marquage au sol, le site offre désormais un confort d'utilisation amélioré au quotidien.

Au total, **quatre-vingt quatre places de stationnement** sont disponibles, dont **deux places réservées aux personnes à mobilité réduite**, ainsi que des emplacements élargis pour faciliter les manœuvres et le stationnement de tous.

Un aménagement simple mais essentiel, qui contribue à une circulation plus fluide et à **un stationnement plus pratique en centre-ville.**



NOUVELLES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Le réseau de bornes de recharge électrique continue de s'étendre à Dinan pour accompagner l'évolution des mobilités.

Plusieurs bornes sont désormais en service :

- Avec paiement par carte bancaire : place Duguesclin, parking du Clos de la Pompe
- Sans lecteur CB (paiement via QR code) : parking du Colombier, parking du tennis de Léhon, parking de la Maison des associations, parking rue Louise Weiss

Pour les bornes sans lecteur CB, le paiement est possible par smartphone via un QR code. Un sticker explicatif est apposé sur chaque borne.

À venir :

- Parking Hélène et Victor Basch : fin juin
- Parking de la Nourais : au plus tard fin août



LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN (RCU)

Dinan Agglomération s'engage dans la transition énergétique avec la mise en place d'un réseau de chaleur urbain (RCU). Ce système permet de distribuer de la chaleur via des canalisations souterraines pour alimenter en chauffage et en eau chaude plusieurs bâtiments publics, logements et équipements du territoire.

Ce réseau s'appuie majoritairement sur des énergies renouvelables et de récupération, notamment grâce à la valorisation énergétique des déchets, permettant de réduire significativement les émissions de CO₂.

Déployé progressivement sur le territoire, ce projet contribuera à **maîtriser les coûts de l'énergie, sécuriser l'approvisionnement et accompagner la Ville dans sa démarche environnementale.**

La mise en service est prévue à l'horizon 2027.

Des nuisances sont à prévoir durant les prochains mois en termes de circulation, pour en savoir plus consultez le site Din'énergie via le QR Code.

Plus d'informations
<https://rcu-dinergie.fr>



NOUVELLE PISTE CYCLABLE

Après le passage du réseau de chaleur urbain, des aménagements ont été réalisés pour **améliorer la mobilité avenue Saint-Jean-de-Dieu.**

Ces différentes interventions ont permis :

- la réfection complète de la chaussée,
- la création d'une bande cyclable (dans les deux sens) pour encourager les mobilités douces.

Un réaménagement qui rend l'avenue plus fonctionnelle, sûre et agréable, tout en accompagnant la transition énergétique du territoire.



BUDGET 2026

INVESTIR POUR LA VILLE ET LE QUOTIDIEN DES HABITANTS

Le budget 2026 a été adopté lors du Conseil municipal du 29 avril 2026. Il traduit les priorités de la Ville de Dinan : entretenir le patrimoine, améliorer le cadre de vie, développer les solidarités, soutenir les services publics et poursuivre la transition écologique.
La Ville maîtrise ses finances tout en continuant d'investir massivement. Cette gestion permet de maintenir les taux d'imposition communaux inchangés en 2026.

Les grands repères du budget

28.3 M€ :

Dépenses du budget principal

20.5 M€ :

Fonctionnement des services
(dont 13,37 M€ de masse salariale)

7.8 M€ :

Investissement

2.1 M€ :

Annuité de la dette

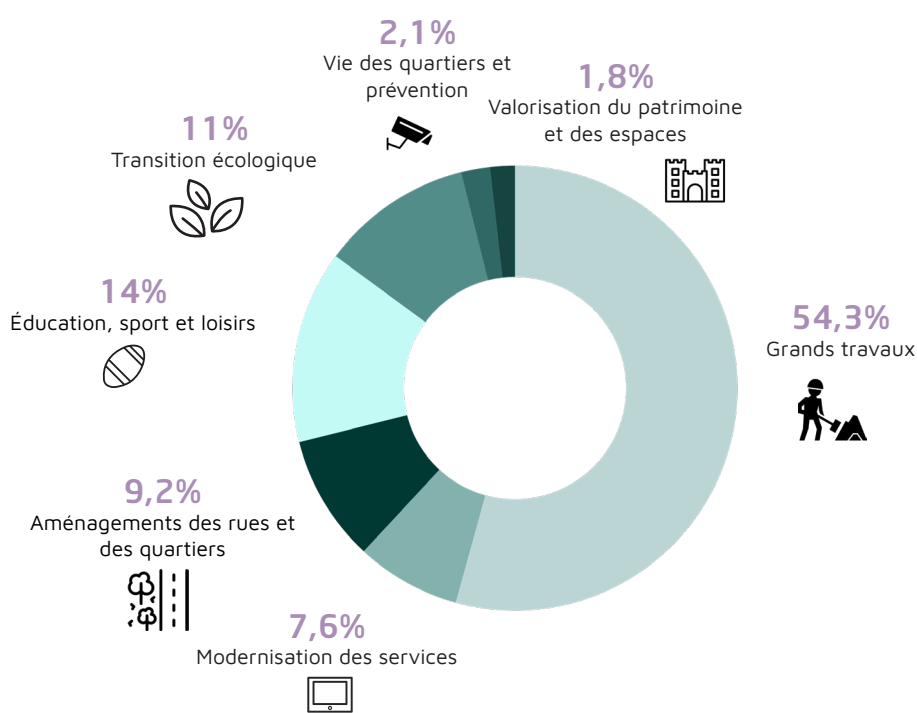
2.1 M€ :

Épargne brute

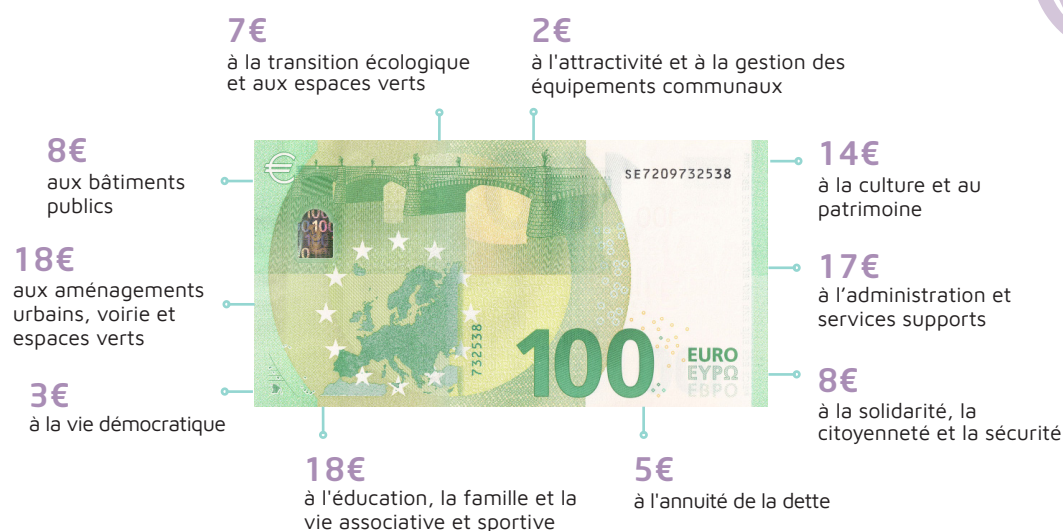
0% :

Impôts locaux 0% d'augmentation

• RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS DE LA VILLE



• QUAND LA VILLE DÉPENSE 100 EUROS, OÙ VONT-ILS ?



DES PROJETS CONCRETS DANS TOUTE LA VILLE



3,5 M €

• GRANDS TRAVAUX

La Ville termine en 2026 la restauration des remparts avec les travaux de la porte du Jerzual (816 000€). La rénovation de la place Saint-Sauveur arrive également à son terme (530 000€). La reconstruction de l'îlot du Vieux Dinan (1 250 000€) et la concentration des services municipaux rue Gambetta, impliquant notamment la Police municipale, sont désormais engagés. D'autres projets seront également lancés, concernant la restauration des toitures de l'église Saint-Malo, les bornes du centre historique et l'accessibilité du musée Yvonne Jean-Haffen.



895 000€

• ÉDUCATION, SPORT ET LOISIRS

Les écoles bénéficient de 149 000€ de travaux tandis que la tranche annuelle d'acquisition de la cuisine centrale représente 200 000€.

Pour le sport, 500 000€ sont mobilisés, dont 400 000€ de participation à l'Agglomération pour le terrain de rugby et 100 000€ pour le projet de réfection des vestiaires du stade Guy Manivel.



708 000€

• TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les bâtiments communaux (463 000€), l'éclairage public (100 000€), les espaces naturels (53 000€) et le cimetière (91 000€) font l'objet de nombreux investissements destinés à améliorer la performance énergétique, réduire leur impact sur l'environnement tout en optimisant les coûts d'entretien.



494 000€

• MODERNISATION DES SERVICES

Afin d'améliorer l'efficacité de ses services, la Ville investit dans le numérique (165 000€), le matériel technique (208 000€), le parc automobile (100 000€) et le mobilier (21 000€).



596 000€

• AMÉNAGEMENTS DES RUES ET DES QUARTIERS

Les travaux de voirie et d'aménagement urbain représentent 394 000€, auxquels s'ajoutent 202 000€ pour les équipements urbains.



138 000€

• VIE DES QUARTIERS ET PRÉVENTION

Dans le quartier de la Fontaine des Eaux, 70 000€ sont consacrés à la création d'un terrain de basket 3x3. Le déploiement de la vidéo-protection dans de nouveaux sites représente 68 000€.



119 000€

• VALORISATION DU PATRIMOINE ET DES ESPACES

Dont 50 000€ pour l'entretien des monuments historiques et 40 000€ pour le jardin du Val Cocherel.



UN ÉTÉ AU MUSÉE

MUSÉE YVONNE JEAN-HAFFEN

UNE NOUVELLE EXPOSITION

L'exposition temporaire 2026 de la Maison-musée Yvonne Jean-Haffen accompagne la parution de la biographie que Geneviève Haroche-Bouzinac consacre à l'artiste dinannaise : « Yvonne Jean-Haffen, de l'ombre à la lumière » (Flammarion, mars 2026). Ensemble, le livre et l'exposition retracent le parcours d'une femme artiste dont la vie et l'œuvre traversent le XX^e siècle, entre Paris et la Bretagne.

À travers une sélection d'œuvres emblématiques, de photographies, d'archives et d'objets personnels, le parcours de l'exposition met en lumière les grandes étapes de la carrière de l'artiste : ses débuts parisiens, ses collaborations avec le peintre Mathurin Méheut, ses décors pour les paquebots des Messageries maritimes, puis son ancrage breton, à Dinan. L'exposition évoque aussi ses voyages, ses projets décoratifs, ainsi que son rôle dans la valorisation de l'œuvre de Mathurin Méheut, témoignant d'une vie dédiée à l'art sous toutes ses formes.

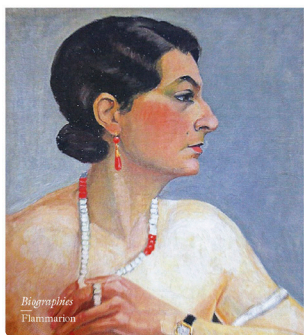
« De l'ombre à la lumière, le parcours d'Yvonne Jean-Haffen » illustre la lente conquête d'une reconnaissance féminine dans le monde de l'art et la manière dont une artiste, discrète mais déterminée, a su se faire une place dans l'histoire de l'art en Bretagne.

Yvonne Jean-Haffen, de l'ombre à la lumière
La nouvelle exposition du Musée Yvonne Jean-Haffen
Du 04 avril au 27 septembre 2026



GENEVIÈVE HAROCHÉ-BOUZINAC

**Yvonne
Jean-Haffen**
De l'ombre à la lumière



UNE BIOGRAPHIE D'YVONNE JEAN-HAFFEN

Peintre, céramiste, graveuse, décoratrice, Yvonne Jean-Haffen (1895-1993) s'impose au début du XX^e siècle dans un monde qui laisse peu de place aux femmes artistes. Loin des écoles, avec détermination, elle a franchi une à une les étapes de la reconnaissance. Geneviève Haroche-Bouzinac retrace dans une biographie inédite le destin de cette artiste à l'œuvre originale et foisonnante.

Lauréate du prix Goncourt de la biographie et prix du Point pour son livre La Marquise de Sévigné (2024), Geneviève Haroche-Bouzinac est l'autrice de nombreuses biographies remarquées, notamment « Louise Élisabeth Vigée Le Brun », histoire d'un regard (prix Chateaubriand et prix du Mellor Book Prize-Washington), « Louise de Vilmorin, une vie de bohème » (prix de la biographie de l'Académie française).

Informations pratiques :

Musée Yvonne Jean-Haffen
 103, rue du Quai, Dinan (le port)
 Du mardi au dimanche :
 de 10h30 à 12h30 et 14h à 18h30
02 96 87 90 80 | accueil.musee@dinan.fr

Retrouvez tous les
 événements de la saison au musée
www.dinan.fr



LA PROGRAMMATION CULTURELLE DU MUSÉE

• VISITES ATELIERS :

> Peindre les plumes d'ailleurs

Tous les jeudis, à 15h (pendant les vacances scolaires)
Après la découverte de l'exposition, les enfants s'inspirent des décors du paquebot L'Éridan, à destination de l'Océanie, pour peindre à la gouache des cacatoès, des casoars, des paradisiers et autres oiseaux exotiques.

> Modeler des coquillages et crustacés

Tous les vendredis, à 15h (pendant les vacances scolaires)
A travers la visite, les enfants découvrent les œuvres de l'artiste en lien avec la faune marine bretonne. Ensuite avec de l'argile, ils modèlent des animaux marins : homards, crevettes, crabes, etc.

• VISITES ARTISTIQUES :

Les vendredis, 10, 17, 24, 31 juillet et 7, 14, 21, 28 août à 10h.

Après la découverte du musée, participez à un atelier d'exploration artistique en compagnie d'Agathe Levesque, Céline Floch ou Caroline Pequiman. Chacune leur tour, elles vous feront découvrir leur technique : caséine, gouache, gravure, peinture végétale.

• VISITE SPORTIVE :

> Kayak

Le samedi 8 août, à 10h

Voguez sur la Rance, au rythme des pagaies, à la découverte des paysages qui ont inspiré Yvonne Jean-Haffen.

• VISITES INCONTOURNABLES :

Tous les dimanches, à 15h

Cette visite guidée vous présente la Maison-musée Yvonne Jean-Haffen, les objets personnels de l'artiste et les œuvres qui reflètent sa vie.

• VISITES PRIVILÈGE :

Les jeudis 9, 16, 23, 30 juillet et 6, 13 août, à 19h.

En début de soirée, rejoignez une poignée de privilégiés et profitez du musée de façon exclusive. Admirez certaines collections, exceptionnellement sorties des réserves.

L'expérience se conclut par une pause gourmande.



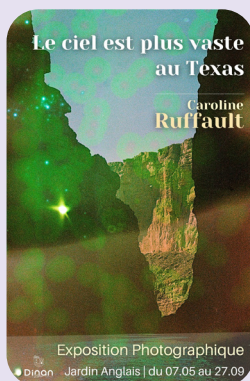
EXPOSITIONS

JARDIN ANGLAIS

Situé derrière la basilique Saint-Sauveur, offrant un panorama sur la Vallée de la Rance, le Jardin Anglais accueille chaque année une exposition photographique extérieure.

Cette année, Caroline Ruffault présentera son exposition photo « Le Ciel est plus vaste au Texas ».

Jusqu'au 27 septembre
Accès libre



MAISON DU GOUVERNEUR

La Maison du Gouverneur, située dans la rue du Jerzual à Dinan, est un joyau pour les amateurs d'art.

Construite à la fin du XV^e siècle, cette maison à pans de bois, ancienne propriété d'un marchand de toiles, a été classée Monument Historique en 1938 et restaurée dans les années 1950.



Chaque été, la Ville de Dinan la propose à la location à des artistes pour des expositions d'art.

Cette année, découvrez onze artistes qui exposeront chacun pour une durée de deux semaines, jusqu'au 25 septembre.

Retrouvez toutes les expositions 2026
www.dinan.fr



Informations pratiques :
Service Culture : 02 96 87 40 65
culture@dinan.fr

UNE SAISON ANIMÉE

À L'ABBAYE SAINT-MAGLOIRE DE LÉHON

La saison culturelle estivale de l'Abbaye s'articule cette année autour de la **thématique Totems**. Seront accueillis des expositions, les spectacles des Dimanches à Dinan mais aussi beaucoup d'autres rendez-vous.

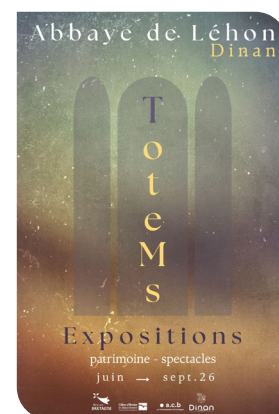
LES EXPOSITIONS

- **Jusqu'au 23 août**
Plein & Délié - Annie Bocel
- **Jusqu'au 27 septembre**
Artifices naturels - Laurence Nicola
- **Du 28 août au 27 septembre**
Résonances croisées - Hélène Blanchard & Céline Floch
- **Jusqu'au 30 septembre**
Exposition photos « USA » - Léhon Art et Culture

VISITES GUIDÉES DE L'ABBAYE

- en juin : les samedis à 15h
- en juillet et août : les lundis et vendredis à 15h
- en septembre : les samedis 5 et 12, à 15h

Visites payantes.
Réservation conseillée via la billetterie de l'Office de Tourisme ou au 08 25 95 01 22.



L'info en +, en septembre :

Rencontrez les artistes Hélène Blanchard et Céline Floch à l'occasion du vernissage, ouvert à tous le jeudi 3 septembre à 18h30 et lors de deux ateliers initiations aux techniques picturales aux visiteurs de l'Abbaye de Léhon les samedis 13 et 27 septembre de 15h à 16h30 animés par Céline Floch. Accès libre sans inscription.

LES DIMANCHES À DINAN

Les Dimanches à Dinan proposent des rendez-vous artistiques qui ponctuent les dimanches dinannais en juillet et août dans les jardins de l'Abbaye de Léhon.
En accès libre, gratuit, pour tous les âges.



• Dimanche 19 juillet

Spectacle « Le Carré des simples »
Compagnie Obaluae
Danse botanique pour les jardins
> 15h30



• Dimanche 16 août

Sous-sol « Session musicale » par le DJ Paul Moro
DJ set jazz, folk en passant par la pop
De 14h30 à 17h30



• Dimanche 26 juillet

Spectacle « Hats, Mots, Sphères »
En partenariat avec le festival Renc'Arts
Compagnie Du bout des balles | Production Diaphanes
Solo de jonglerie, danse, poésie et burlesque
> 16h



• Dimanche 23 août

Spectacle « Poids Chiche »
Compagnie Les fées railleuses
Arts du cirque
> 16h



• Dimanche 9 août

Spectacle « Faut qu'ça tourne »
Compagnie La Roulotte Ruche
Théâtre de rue musical et burlesque
> 16h

Informations pratiques :
Service Culture : 02 96 87 40 65
culture@dinan.fr



LES FESTIVALS DE L'ÉTÉ

Les événements proposés par les associations enrichissent la saison culturelle dinannaise.

• JUILLET

Du 02 au 05/07 et du 09 au 14/07 : **La Petite Saison dans la Prairie**

> organisé par Vibromachine

Du 08 au 12/07 : **Rencontres Internationales de Harpes Celtiques**

> organisé par La Maison de la Harpe

Du 23 au 24/07 : **Festival Renc'Arts** (arts de la rue)

> organisé par Théâtre en Rance

• AOÛT

Du 1^{er} au 08/08 : **Festival Eté musical** (musique classique)

> organisé par Les Rencontres Artistiques de la Rance

Du 1^{er} au 02/08 : **Festival Fort Tonique** (musique électronique)

> organisé par Fest Noise

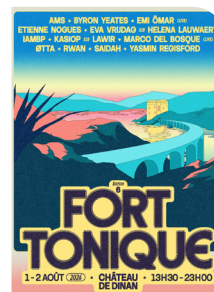
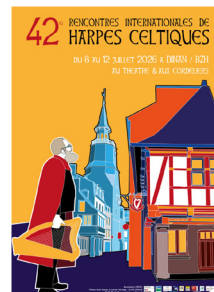
Du 28 au 30/08 : **Festival Jazz en place** (concerts de jazz)

> organisé par Jazz en place

• SEPTEMBRE

Tous les jeudis de septembre : **Les Jeudis Locos**

> Concerts organisés par l'association Les Muses



FÊTE DE LA MUSIQUE À DINAN

Venez profiter d'une ambiance festive et conviviale dès le début d'après-midi, **dimanche 21 juin**.

De 15h à 23h, chanteurs et chanteuses, musiciens et musiciennes, feront vibrer les rues, les places, les parcs et les terrasses de Dinan, au rythme de leurs univers musicaux. Près de cinquante groupes seront à découvrir. Rendez-vous sur le site de la Ville !

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'été du 7 juillet au 29 août

Mardi 14h-18h	Mercredi 10h-13h	Judi 14h-18h	Vendredi 14h-18h	Samedi 10h-13h
-------------------------	----------------------------	------------------------	----------------------------	--------------------------

Fermeture estivale du 4 au 15 août

PROGRAMME D'ÉTÉ

• Exposition :

Tout l'été (sauf du 4 au 15 août), aux horaires d'ouverture

Dinan : deux regards insolites (Gare - Esplanade de la fraternité - Piscine), photographies de Jean Chouin et François Dufeil, Salle du fauteuil rouge.

• **Jeux vidéo** : tous les vendredis de 14h à 18h à la bibliothèque sur inscription (sauf du 4 au 15 août).

• **Permanences numériques** : les samedis matin sur rendez-vous.

• **Animations hors les murs** pendant l'été.

ATELIER DE CONVERSATION EN LANGUE FRANÇAISE

Cet atelier de conversation en français existe depuis sept ans à la Bibliothèque municipale de Dinan, une fois par mois, le samedi. Il réunit des personnes en situation d'apprentissage du français. Ils échangent avec les bénévoles et apprenants pour pratiquer le français. Un moment pour prendre confiance, découvrir les ressources de la bibliothèque, discuter à partir de livres, de CD, de DVD, de culture numérique, de la presse, des trésors du patrimoine...

Les prochains rendez-vous :

12 septembre et 10 octobre, de 10h15 à 12h, salle Mathurin-Monier.



Retrouvez tous les rendez-vous de la Bibliothèque

www.lirici.fr



VIE SOCIALE

BOUGEZ AVEC LE CENTRE SOCIAL

• Des animations pendant les vacances

L'Atelier du 5 Bis, le centre social de la Ville de Dinan et la Bibliothèque municipale, vous proposent **une programmation estivale riche et accessible à tous.**

Activités culturelles, temps conviviaux et animations variées rythmeront les mois de juillet et août.

À découvrir sur : www.dinan.fr



• Le centre social fête ses 50 ans...

50 ANS !

Rendez-vous le 4 juillet pour une après-midi conviviale, festive et ouverte à toutes et tous au square des Dinantais :

- Animations pour petits et grands ;
- Musique et ambiance festive ;
- Rencontres et souvenirs ;
- Goûter gourmand et pique-nique partagés.

Depuis cinquante ans, le centre social est un lieu de vie, de solidarité et d'engagement. Cette journée est l'occasion de célébrer son histoire... et de construire la suite ensemble !

Des aides pour le départ en vacances

L'Atelier du 5 Bis vous accompagne pour vos départs en vacances en famille.

Vous souhaitez partir cet automne en famille ? En partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux et l'Agence nationale des chèques vacances, vous pouvez être accompagné et bénéficier d'aides financières, sous conditions de ressources.

NE RESTEZ PAS ISOLÉS

• Nouveau dispositif : les visites de convivialité

Le lien social est essentiel à notre bien-être, découvrez les **Visiteurs du 5 Bis**. Ce projet du centre social s'inscrit dans la continuité de la création collective de « l'Isolentomètre ».

Son objectif est simple : **créer du lien, partager un moment chaleureux et rompre la solitude** à travers des rencontres conviviales et ponctuelles.

Ces rendez-vous sont assurés par des binômes de bénévoles, formés et accompagnés par le centre social. À domicile, ils prennent le temps d'échanger, de discuter, de partager des souvenirs, de jouer à un jeu de société ou simplement d'offrir une présence attentive.

Ce service gratuit s'adresse aux habitants de Dinan qui :

- ont plus de 60 ans ;
- se sentent isolés ou souhaitent renforcer leur lien social ;
- sont volontaires pour accueillir ces temps à domicile.

Vous vous sentez concerné(e) ? Ou peut-être connaissez-vous un proche, un voisin ou une personne isolée qui pourrait bénéficier de ce soutien ? N'hésitez pas à nous contacter.

• Registre des personnes vulnérables

Afin de garantir une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, épidémie), le CCAS de la Ville de Dinan a mis en place un **registre nominatif et confidentiel des personnes vulnérables**. Ce dispositif a pour objectif de recenser les Dinannais les plus fragiles ou isolés et de maintenir leurs données à jour pour **faciliter les actions de prévention et d'assistance en période de crise**.

Ce registre s'adresse aux personnes :

- âgées de plus de 65 ans ;
- en situation d'incapacité, incapacité ou invalidité ;
- en situation de handicap ;
- en situation de mobilité réduite ;
- présentant un haut risque vital ;
- hospitalisées à domicile.

L'inscription repose sur une démarche volontaire et ne nécessite pas de renouvellement annuel.

Deux modes d'inscription sont possibles :

- > **En ligne**, via le site de la mairie
- > **Par formulaire papier**, disponible à la mairie, à la mairie déléguée de Léhon et au CCAS



Informations :

Atelier du 5 Bis,
5 Bis Rue Gambetta, 22100 Dinan
02 96 39 38 21 | initiatives@dinan.fr

Info canicule

La période estivale peut être synonyme de températures élevées. N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

Protégez-vous



Contact : 02 96 87 17 00 | ccas@dinan.fr

ENFANCE et famille

À Dinan, la période estivale rime avec organisation pour les familles et nombreuses opportunités pour les enfants et les jeunes. La Ville propose un ensemble de services et d'activités pour accompagner le quotidien et préparer la rentrée en toute sérénité.

• ACCUEIL DE LOISIRS

Les réservations pour l'accueil de loisirs (ALSH) durant les vacances d'été sont ouvertes **via le Portail Famille**. Pour garantir une place à votre enfant, **pensez à réserver au moins sept jours avant** la date souhaitée.

- Du 6 au 31 juillet : accueil de loisirs aux centres des Fontaines et de Mosaïque ;
- Du 3 au 28 août : accueil de loisirs uniquement au centre des Fontaines.

Au programme : un projet pédagogique renouvelé, une équipe de trente-huit animateurs et directeurs, quatre mini-camps pour les petits et grands

À savoir : pas d'accueil le 31 août ; les équipes préparent la rentrée.



• INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026-2027

École maternelle ou élémentaire ? Vous venez d'emménager à Dinan ? Votre enfant intègre une école dinannaise à la rentrée prochaine ?

Les inscriptions scolaires sont ouvertes ! Elles peuvent se faire en ligne, directement **via le Portail Famille**, ou en contactant le service Enfance Éducation si vous ne disposez pas encore de vos identifiants.

À savoir : L'inscription scolaire est indispensable pour toute première entrée dans une école publique de Dinan.

LE PORTAIL FAMILLE

Accessible à tout moment, le Portail Famille simplifie les démarches des familles : inscriptions, réservations des repas et des activités, suivi des informations scolaires ou encore paiement en ligne. Un véritable guichet unique pour la vie scolaire et périscolaire.

Rendez-vous sur le Portail Famille
www.portailfamille.dinan.fr



Informations :

Service Enfance éducation
5, bis rue Gambetta, 22100 Dinan
affaires.scolaires@dinan.fr | 02 96 39 38 21

• RESTAURATION DES ENFANTS

Chaque jour les équipes de la **Cuisine centrale préparent plus de mille deux cent repas pour les enfants** des écoles publiques et privées de Dinan.

Au-delà de la préparation des repas, la Ville s'engage dans plusieurs démarches responsables :

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** : mise en place de campagnes de pesées en fin de repas et échanges pédagogiques avec les élèves,
- **Éducation au goût** : sensibilisation à une alimentation saine et durable grâce à l'intervention de producteurs locaux (fruits, fromages...), l'augmentation des produits labellisés et de proximité, des animations...
- **Agrément AGRIMER** garantissant des repas scolaires composés de produits de qualité, durables et de plus en plus issus de producteurs locaux.



• ARGENT DE POCHE : GAGNE TES PREMIERS EUROS CET ÉTÉ !

Le dispositif Argent de poche permet aux **jeunes Dinannais de 14 à 17 ans** de s'impliquer dans la vie de la ville en réalisant de petites missions encadrées par les services municipaux.

3 heures de mission = 15 € d'argent de poche

Une belle opportunité pour :

- rencontrer d'autres jeunes,
- découvrir les coulisses des métiers municipaux,
- valoriser ton engagement dans ton CV ou ton parcours scolaire.

Inscris-toi et profite d'un job d'été utile, simple et enrichissant.

Informations :

Atelier du 5 Bis
5, bis rue Gambetta, 22100 Dinan
02 96 39 38 21 | jeunesse@dinan.fr



PATRIMOINES

Testez vos connaissances sur les patrimoines dinannais
à travers ces quelques chiffres

Quelle est la longueur des remparts conservés ?

2 260 mètres

À découvrir en empruntant le parcours du front nord et la promenade de la Duchesse Anne, ou depuis leur base en se promenant le long des petits fossés !

Combien de pièces sont accessibles au Château de Dinan ?

20 espaces

Cuisine, salles de gardes, terrasses, chambres, sans oublier des pièces cachées, dévoilées uniquement à l'occasion des **visites nocturnes, tous les mercredis et vendredis du 8 juillet au 28 août.**

Combien de tours sont encore visibles au Château de Léhon ?

7

C'est le nombre de tours encore en place au Château de Léhon. Cet imposant monument, construit aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles se visite en autonomie toute l'année.

Quelle est la hauteur du campanile de la gare de Dinan ?

32 mètres

D'une architecture résolument moderne, cette œuvre de l'architecte Georges-Robert Lefort, marque le paysage dinannais depuis 1931 !

Combien de gisants peut-on observer à Dinan ?

16

C'est le nombre de gisants conservés à Dinan. Visibles dans les églises Saint-Malo, Saint-Sauveur et Saint-Magloire de Léhon, ils composent l'une des plus importantes collections de Bretagne.

À quelle période remonte la fondation de l'Abbaye de Léhon ?

Vers l'an 850

Grâce aux dons du roi de Bretagne Nominoë.

Combien de maisons à pan de bois sont conservées ?

115 maisons

Même si la grande majorité est habitée, vous pouvez tout de même pousser les portes de l'une d'entre elles. Rendez-vous à la Maison du Gouverneur, une magnifique bâtisse de la fin du 15^{ème} siècle, classée au titre des Monuments historiques, accueillant des expositions chaque été.

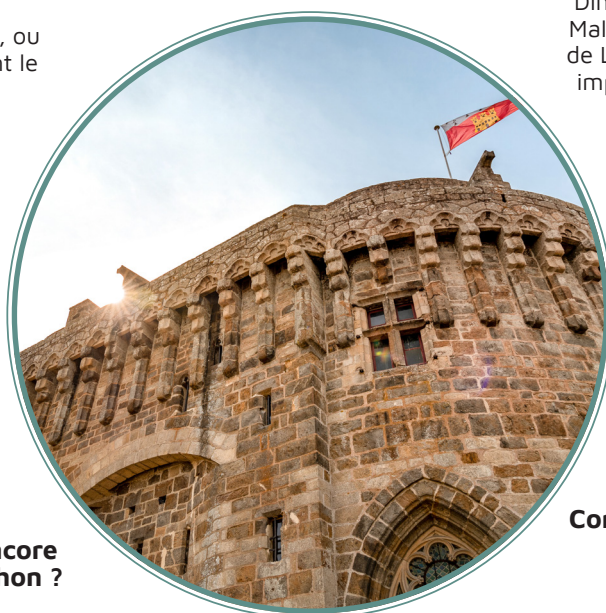
Combien de monuments historiques compte la ville ?

75

C'est le nombre de monuments historiques présents à Dinan. Publics, privés, églises, remparts, maisons à pan de bois, châteaux, gare, toutes les époques y sont représentées depuis le Moyen-âge.

Informations :

Service Patrimoine
patrimoine@dinan.fr | 02 96 87 40 40



Idées sorties

Tout au long de l'été, le Château propose des visites guidées, visites nocturnes, animations et ateliers, pour une découverte ludique et immersive.

Découvrez le programme des animations au Château

www.dinan.fr



Laissez-vous surprendre par une vue imprenable depuis la Tour de l'Horloge



EXPRESSIONS POLITIQUES

Une feuille de route claire pour Dinan

Depuis les élections municipales du 16 mars dernier qui a vu notre liste recueillir près de 70% des suffrages, la majorité municipale est au travail.

Le mandat qui s'ouvre s'inscrit dans la continuité d'un engagement clair : servir l'ensemble des habitants avec sérieux, constance et responsabilité. Pour les élus de la majorité, il s'agit désormais d'agir concrètement, sans céder aux promesses irréalistes, et tenir les engagements pris devant les Dinannaises et les Dinannais.

Ce projet de mandat s'articule autour de priorités assumées : préserver le cadre de vie et le patrimoine tout en permettant à la ville de se développer, répondre aux enjeux de logement, améliorer les mobilités et les conditions de circulation, accompagner les transitions, soutenir les services publics de proximité, ainsi que les politiques éducatives, culturelles et sportives. Il s'agit de préparer l'avenir sans renier ce qui fait l'identité de Dinan.

Dans un contexte marqué par des contraintes financières accrues, ce mandat sera aussi celui de la rigueur et de la responsabilité budgétaire. Le budget 2026, voté le 29 avril, traduit cette orientation : maintenir le niveau d'investissement nécessaire pour accompagner les projets structurants de la ville, tout en veillant à la maîtrise des dépenses et au respect de l'argent public. Faire mieux avec des marges de manœuvre plus limitées impose des choix clairs, hiérarchisés, et assumés.

Plusieurs opérations importantes seront poursuivies ou engagées : aménagements urbains, équipements publics, projets scolaires, équipements sportifs et culturels, entretien et restauration du patrimoine historique. Ces investissements répondent à des besoins concrets et participent à l'attractivité et à la qualité de vie de notre ville. La qualité de vie des habitants reste notre priorité.

La méthode reste inchangée : expliquer, concerter, ajuster lorsque cela est nécessaire, mais aussi décider et avancer. La majorité municipale assume pleinement cette responsabilité, dans le respect du débat démocratique et avec le souci constant de l'intérêt général. Pour cela nous n'aurons cesse d'être à votre écoute, au plus proche de vos préoccupations. N'hésitez pas à rencontrer les élus, à l'occasion des permanences en mairie, dans les quartiers, ou lors des nombreux événements qui ont lieu tout au long de l'année.

Ce mandat, nous le savons, sera exigeant. Il demandera de la constance, de l'écoute et de l'engagement. Il demandera aussi de la clarté, et c'est le choix que nous avons fait : hiérarchiser les priorités, optimiser les moyens, faire preuve de rigueur dans la gestion. Cette ligne, fidèle aux engagements pris, vise un objectif simple : être au rendez-vous de vos attentes, avec sérieux et fidélité à la parole donnée.

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La démocratie à Dinan

La démocratie est la possibilité donnée au peuple de décider. Par le droit de vote aux élections municipales par exemple, mais aussi par la possibilité de donner son avis tout au long du mandat. Notre groupe Bien vivre ici, liste citoyenne, pour la justice sociale et l'écologie, élue grâce à plus de 30 % des suffrages dinannais et léhonnais exprimés, vous propose de faire vivre la démocratie locale.

Nos remerciements vont d'abord aux électrices et aux électeurs qui ont porté leur choix sur notre liste. Nous travaillons dans l'intérêt de l'ensemble des habitants. Nous sommes et serons dans une opposition constructive, qui place l'intérêt général au premier rang de ses priorités. C'est pourquoi nous avons voté résolument contre la proposition de budget primitif 2026. Ce budget ne répond ni aux fragilités financières d'une ville sous contrainte (marges de manœuvre insuffisantes, ce qui nécessite de recourir massivement à l'emprunt), ni aux besoins des Dinannais, la majorité actuelle n'apportant pas de réponses ambitieuses aux enjeux sociaux, démographiques et écologiques. Nous saurons proposer des alternatives.

Nous sommes aussi une opposition municipale qui construira avec vous les mesures utiles pour bien vivre ici. Lors de la Grande enquête menée entre janvier et juin 2025, puis tout au long de

la campagne, nous avons rencontré de nombreux habitants et habitantes sur les marchés, en porte-à-porte et à l'occasion de nos cafés de quartier. Ce dialogue, nous le poursuivons. Notre rôle d'élus est d'être et de rester à votre écoute. Recul des services publics, problèmes d'accessibilité, petits soucis du quotidien ou difficultés plus larges : nous portons votre voix au conseil municipal et en commissions.

Nous sommes et serons des élus accessibles. Nous vous proposons une permanence mensuelle le troisième mercredi de chaque mois de 18h à 20h, pour nous adapter au mieux à vos disponibilités : au local situé à la salle Schuman, 50 rue Louise Weiss (1^{er} étage), sans rendez-vous ; et sur rendez-vous pour les personnes à mobilité réduite, le local mis à disposition par la ville n'étant pas accessible. Vous pouvez également nous adresser un message texte ou vocal par SMS ou WhatsApp au 06 95 16 94 36, et enfin par e-mail : elus@bien-vivre-ici.fr. Sans intermédiaire, sans filtre.



GROUPE BIEN VIVRE ICI

AGENDA

Cet agenda pouvant évoluer, nous vous invitons à consulter régulièrement
l'agenda numérique de la Ville : www.dinan.fr

JUIN

- **13-14/06** : L'enfant dans la Ville
- **17/06** : Course de garçons de café
- **18/06** : Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin
- **20/06** : Fête du marché bio de Léhon / Nature en Ville
- **20/06** : Fête des Îles Bretonnes - 5 Bis
- **20/06** : Balade musicale sur les Remparts (Le Kiosque)
- **21/06** : Fête de la musique
- **21/06** : Trail Duguesclin
- **24/06** : Opéra sur écran « Robinson Crusoé » - Bibliothèque
- **25-28/06** : La Petite Saison dans la Prairie
- **27/06** : Chœur de la chorale du conservatoire - Abbaye
- **28/06** : Concert trio Zaïna - Abbaye de Léhon
- **28/06** : Loto du DLFC

JUILLET

- **02-05/07** : La Petite Saison dans la Prairie
- **03-04/07** : Braderie des commerçants
- **04/07** : 50 ans du Centre Social
- **04-05/07** : Concert de la chorale Pop Chœur'n
- **05/07** : Tournoi de Pétanque - Club 41
- **09-14/07** : La Petite Saison dans la Prairie
- **09/07** : Lectures pour les enfants - Val Cocherel
- **09/07** : Conseil municipal
- **08-12/07** : Festival de Harpes Celtiques
- **12/07** : Joutes Nautiques
- **13/07** : Feu d'artifices
- **14/07** : Cérémonie de la fête nationale
- **15/07** : Concert Orgue et Trompettes - Saint-Sauveur
- **19/07** : Dimanches à Dinan
- **21/07** : Mardis de la Fontaine
- **23-24/07** : Renc'arts
- **26/07** : Dimanches à Dinan
- **28/07** : Mardis de la Fontaine
- **28/07** : Concert Amis les Orgues - Eglise Saint-Malo
- **31/07** : Grand Prix Cycliste
- **31/07** : Les Escales Baroques - Abbaye de Léhon

AOÛT

- **01-08/08** : Festival Été musical
- **01-02/08** : Festival - Fort Tonique
- **02/08** : Marché de céramistes - Place Saint-Sauveur
- **02/08** : Courses hippiques
- **03-05/08** : Collecte de Sang
- **04/08** : Mardis de la Fontaine
- **07-08/08** : Braderie des commerçants
- **09/08** : Dimanches à Dinan
- **11/08** : Mardis de la Fontaine
- **11/08** : Concert Amis les Orgues - Eglise Saint-Malo
- **12/08** : Nuit de l'éclipse au Château
- **13-14/08** : Concert Maison de la Harpe - Abbaye
- **23/08** : Vide grenier ADEV
- **23/08** : Dimanches à Dinan
- **25/08** : Atelier calligraphie au Château
- **27/08** : Au jardin, les histoires - Jardin Anglais
- **28-30/08** : Jazz en Place

SEPTEMBRE

- **Tous les jeudis** : Jeudis Locos
- **03/09** : Vernissage de l'exposition Helena Blanchard et Céline Floch - Abbaye
- **05/09** : Forum des associations
- **12/09** : Passion Piano - Bibliothèque
- **12-13/09** : Bike and Breizh - Hippodrome
- **12-13/09** : Boucle des remparts - Infinity Trail
- **12-13/09** : Salon de la maquette
- **19/09** : Conférence « Bonjour à la Grande Vigne » - salle Schuman
- **19-20/09** : Journées Européennes du Patrimoine
- **26/09** : Défi du Jerzual



Accueil Hôtel de Ville :

02 96 39 22 43

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 9h à 12h



Accueil Mairie déléguée de Léhon :

02 96 87 40 40

Horaires d'ouverture :

Du lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Le mercredi et vendredi de 8h30 à 12h
Fermé les mercredi et vendredi après-midi



Bibliothèque :

02 96 39 04 65

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : de 14h à 18h
Mercredi et samedi : de 10h à 13h
Lundi et dimanche : fermé



Autres services :

Police Municipale : 02 96 39 57 57
L'Atelier du 5 Bis : 02 96 39 38 21
CCAS : 02 96 87 17 00
France Services : 02 96 87 17 05
Proximité : 02 96 87 40 62
Déchets (Dinan Agglomération) : 02 96 85 25 46

Numéros d'urgences

Appel d'urgence portable : 112
Appel d'urgence sourds et malentendants : 114
Police secours : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
Gendarmerie : 02 96 87 74 00
Pharmacies de garde, se renseigner auprès
de la Gendarmerie : 02 96 87 74 00

